

Mattéo Bartolucci
31 ans

matteo.bartolucci@u-bordeaux.fr



CURRICULUM VITÆ

Docteur en droit public (octobre 2020) - qualification CNU (janvier 2021)

I. PARCOURS UNIVERSITAIRE

- | | |
|-------------|--|
| 2021 | Maître de conférences en droit public
université de Bordeaux, <i>Institut Léon Duguit</i> |
| 2016 | Doctorant contractuel / ATER
université de Bordeaux, <i>Institut Léon Duguit</i> |
| 2015 | Master II Droit public fondamental
université de Bordeaux – <i>mention très bien (major)</i> |
| 2014 | Master I Droit public général
université de Bordeaux – <i>mention très bien (major)</i> |

II. ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

A. COURS MAGISTRAUX

1° Avec la direction de travaux dirigés

Droit administratif général (70h) L2 Droit Agen depuis 2021

Droit administratif. Actes et contrats (35h) L3 Droit Bordeaux depuis 2023

Droit fiscal (23h) L3 Éco-gestion Bordeaux depuis 2022

2° Sans la direction de travaux dirigés

Institutions administratives (21h) L1 Droit Bordeaux et/ou Agen depuis 2021

Droit des finances publiques (17h30) L2 AES Bordeaux et/ou Agen depuis 2022

Droit administratif (20h) Capacité 2^e année Bordeaux en 2021-2022

B. AUTRES INTERVENTIONS

- ♦ Préparation des étudiants à l'examen du CRFPA, au concours de l'ENM et aux concours administratifs
- ♦ Formation en droit administratif général pour les civils de la défense
- ♦ Participation aux jurys d'éloquence
- ♦ Travaux dirigés : droit administratif général, droit public de l'économie, droit des collectivités territoriales, droit de la fonction publique, droit de l'Union européenne

III. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Thèmes principaux de recherche : droit administratif, actes, responsabilité et nouvelles technologies

1° La thèse de doctorat

L'acte plurilatéral en droit public, 2022, Dalloz, vol. 213 – soutenue le 6 octobre 2020 devant un jury composé des professeurs Pascal Combeau, Benoît Plessix, Marion Ubaud-Bergeron, Sébastien Hourson et Aude Rouyère

♦ Les prix : Prix de thèse de l'*AFDA* ; Prix de thèse Dalloz ; Prix de thèse *ex-aequo* de l'École doctorale Droit de l'université de Bordeaux

♦ Les recensions : *DA*, rubrique « ma thèse en 3000 signes », 2021, n° 2, p. 14 ; *RFDA*, 2021, n°2, p. 609 (par Marion Ubaud-Bergeron) ; *Revista de administración pública*, 2023, n° 221, p. 328 (par Alejandra Boto Álvarez)

2° Les revues à comité de lecture

« De l'entrée sans concours à la sortie sans carrière : les reconfigurations silencieuses de la *petite* fonction publique », *RFDA*, 2025, à paraître

« Le juge administratif et la surveillance algorithmique des espaces urbains », *RJA*, avril 2025, p. 72

« L'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique », *DA*, 2023, p. 13

« Les préjudices psychologiques dans la jurisprudence administrative », *RDP*, 2022, p. 1623

« L'État et les erreurs de la justice judiciaire : le dilemme de la responsabilité », *Les cahiers de la justice*, 2023, p. 331

« Le référendum d'initiative partagée : tirer les leçons de l'expérience constitutionnelle française », *RFDC*, 2021, p. 3

« L'État communiquant et la norme numérique », *DA*, 2021, p. 13

« Le pouvoir d'injonction du juge administratif revisité par les circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire du Covid-19 », *LPA*, 2020, n° 143, p. 9

« Le préjudice d'anxiété en droit public », *RFDA*, 2018, p. 153

3° Les actes de colloques

« La surveillance », in *La police administrative*, Dalloz, à paraître

« Les actes. Le regard de l'administrativiste », in *L'existence d'un droit administratif parlementaire. Regards croisés*, IFJD, à paraître

« Cybersécurité et droit du service public local », *JCP A*, 2024, n° 21, 2149

« Les nouveaux actes administratifs », in *Aux confins du droit administratif*, IFJD, 2023, p. 137

« Dispose-t-on d'un droit sur ses données de connexion ? », in *Les droits et libertés face aux transformations technologiques*, IFJD, 2023, p. 143

« René Chapus et la classification des actes administratifs », *RFDA*, 2019, p. 378

4° Les notes de jurisprudence

« Le référé-liberté : une procédure au service d'une scolarisation rapide et adaptée de l'enfant handicapé ? », *AJDA*, 2023, p. 2293

« La délicate définition administrative des attroupements et rassemblements », *RCA*, 2023, p. 24

« Loi de restitution des biens culturels : l'art et la manière », *JCP A*, 2022, n° 5, 2043

« Le Conseil d'État acte la conservation générale et indifférenciée des données de connexion », *JCP A*, 2021, n° 28, 2223

« Sortie du prétoire à pas de loup pour les éleveurs », *RSDA*, 2018, n°1, p. 63

« Mesure d'ordre intérieur et fonction publique, nouvelles d'un couple infatigable », *JAB*, n°1, 2018, p. 8

« La cour de justice, les transferts de compétences entre autorités publiques et la notion de marché public », *JADIE*, 2017

« L'équation juridique du juge communautaire : modification substantielle du contrat égale nouvelle procédure de passation », *JADIE*, 2016

5° Les ouvrages collectifs (dir.)

Les droits et libertés face aux transformations technologiques, *IFJD*, 2023, p. 143

L'État face à l'inflation, *IFJD*, à paraître

6° Autres

« Gestion des foules, enquêtes policières : la vidéosurveillance algorithmique s'implante-t-elle durablement en France ? », *The conversation*, 19 mars 2025

« JO 2024 : la commande publique, un sport comme un autre ? », *CMP*, juin 2023, éditio

II. ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

i) Direction de la Licence Droit de l'université de Bordeaux depuis 2022 – équipe décanale

ii) Élu au sein du conseil d'unité de l'Institut Léon Duguit depuis 2018 ; élu au sein du conseil de la faculté de droit de Bordeaux depuis 2023 ; élu suppléant au Département « Droit et transformations sociales » de l'Université de Bordeaux depuis 2019

iii) Membre de l'équipe de rédaction de la revue « Contrats et Marchés publics » depuis janvier 2023 – rubrique « alertes »

iv) Membre de l'Association française de droit administratif depuis 2018 ; membre du comité de lecture de la revue « Crises & société » depuis 2022 ; membre de l'Observatoire de la surveillance en démocratie depuis 2023